

Demande de divulgation, Option 3 – Système photographique relié aux feux rouges

Un système photographique relié aux feux rouges est un type de caméra de contrôle de la circulation qui photographie un véhicule qui s'est engagé dans une intersection après que le feu de circulation contrôlant l'intersection est passé au rouge. En photographiant automatiquement les véhicules qui grillent les feux rouges, la photo est une preuve qui aide la Ville de Brampton à faire respecter le Code de la route et les initiatives de sécurité publique.

En cas de condamnation d'une personne, la seule pénalité est une amende – aucun point d'inaptitude n'est imposé.

[Payer votre contravention maintenant](#)

Présentez une demande en ligne en cliquant sur le lien ci-dessous:

[Option 3 – Demande de divulgation relativement au système photographique relié aux feux rouges](#)



The image shows a sample of a "RED LIGHT CAMERA SYSTEM CERTIFICATE OF OFFENCE" form. The form is bilingual, with English and French text. It includes fields for the offender's name, address, and the date of the offence. The form also contains a QR code and a section for the offender to provide their details. The text on the form is partially obscured by redaction marks.

Exemple d'avis concernant le système photographique relié aux feux rouges

[Cliquer pour afficher](#)



Coordonnées des Services judiciaires

Cour des infractions provinciales de la Cour de justice de l'Ontario
Greffe de la Cour des infractions provinciales

5 Ray Lawson Blvd., Brampton L6Y 5L7

 **Heures d'ouverture:** Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (sauf les jours fériés)

 **Téléphone:** 905.450.4770

Télécopieur: 905.450.4794

Ligne téléphonique ATS: 905.874.2130

 **Courriel:** provincialoffencescourt@brampton.ca

Coordonnées des poursuivants

Bureau des poursuivants

5 Ray Lawson Blvd., Brampton L6Y 5L7 (2^e étage)

 **Heures d'ouverture:** Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (sauf les jours fériés)

 **Téléphone:** 905.450.7211